

AVIS N° 134 - 2026 / BRVM / DG

SICABLE CI

Païement de dividendes Exercice 2025

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la Société Ivoirienne de Câbles (SICABLE) mettra en paiement, le **1^{er} juin 2026**, son dividende annuel de **152,02 FCFA** net par action, au titre de l'exercice 2025.

La date de fermeture des registres étant fixée au lundi 1^{er} juin 2026, le titre SICABLE CI (symbole : CABC) cotera ex-dividende à partir du vendredi 29 mai 2026.

Par conséquent, tous les ordres de bourse en attente dans le système de négociation à cette date seront annulés.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la SGI HUDSON & Cie, 18 BP 2294 Abidjan 18, République de Côte d'Ivoire, Tél : (225) 27 20 31 55 00, Fax : (225) 27 20 33 22 24, E-mail : info@hudson-cie.com.

Fait à Abidjan, le 13 mai 2026

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des Etudes, de la
Stratégie et du Développement du Marché,
Chargé de l'Intérim



Yoboua Yves Alain KOFFI

AK x B